



NOTE STRATÉGIQUE

MAKUTANO **2025**
L'HEURE DU CHOIX



Chers partenaires, chers participants,

Objet : Compte-rendu et perspectives du Makutano 2025 suite à l'Édition Historique avec le Gouvernement

La dernière édition du Makutano a marqué un tournant décisif dans le dialogue entre les dirigeants et la nation. L'honneur d'avoir accueilli la Première Ministre, le Vice-Premier Ministre en charge des Transports, le ministre des Mines et le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique a été amplifié par une innovation majeure : la retransmission en direct sur les antennes radio, à la télévision nationale et sur les réseaux sociaux.

Cette première nationale n'était pas qu'une simple couverture médiatique. Elle a été un acte fort de transparence et d'ouverture, permettant à chaque citoyen, où qu'il soit, d'être témoin direct des échanges, des engagements et des défis abordés. Elle a modifié la perception du dialogue public en instaurant une nouvelle dynamique de confiance et de redevabilité.

Au cœur de cette démarche se trouve une empathie essentielle. Nous comprenons les attentes immenses et légitimes des populations, confrontées à des besoins vitaux dans tous les domaines. Nous savons aussi, en toute lucidité, que les ressources de l'État, bien qu'engagées dans des projets structurants, ne peuvent couvrir toutes les demandes dans l'immédiat.

C'est pourquoi, au-delà de l'innovation technique, le véritable pilier de cette édition était la gestion responsable des attentes. Il est crucial d'expliquer, avec franchise, les contraintes, les priorités et les échéances. Une communication transparente sur ce qui est possible, comment et quand, ainsi que sur les obstacles rencontrés, est la pierre angulaire d'une relation apaisée entre l'État et ses citoyens.

Le Makutano se positionne ainsi comme un levier important de paix sociale. En favorisant un espace où la transparence rencontre l'empathie, où les promesses sont remplacées par des engagements clairs et suivis, nous contribuons à construire la confiance indispensable à la stabilité et au progrès collectif de la RDC.

Cette édition n'est qu'une étape. Nous nous engageons à pérenniser cet esprit de dialogue direct, transparent et empathique, pour transformer l'attente en compréhension, et la compréhension en collaboration active autour de notre destin commun.

Restons connectés. La conversation continue.

Nicole Sulu

Fondatrice du réseau Makutano

CONTENUS

INTRODUCTION	4
GOUVERNANCE	5
État des lieux de la gouvernance à l'épreuve des réalités complexes.....	6
Contexte opérationnel	6
Vision du gouvernement.....	7
Axes de réformes stratégiques	8
Conclusion	11
MINES	12
Tableau des défis fondamentaux du secteur minier congolais	13
Axes de réformes stratégiques : Le plan d'action.....	14
ENERGIE	19
Etat des lieux du secteur de l'énergie et de l'eau en RD Congo	20
Les défis fondamentaux du secteur énergie - eau en RDC	21
Axes de réformes stratégique : Le plan d'action.....	22
Conclusion : L'énergie et l'eau, piliers de la souveraineté de la RD Congo.....	27
TRANSPORT	28
Les corridors logistiques, moteurs de développement	29
Transports et infrastructures en RDC	29
Harmonisation des écosystèmes de mobilité	32
Vers une transformation concertée du secteur des transports en RDC	34
CONCLUSION	35
ANNEXES	36



INTRODUCTION

La centralité de la République Démocratique du Congo dans les équilibres géopolitiques mondiaux a presque toujours été un fait établi, dicté par la géographie et la géologie. Cependant, cette position stratégique impose une nouvelle exigence : convertir une attention internationale croissante en dividendes économiques tangibles. Le présent rapport, ne vise pas à dresser un nouvel inventaire des ressources nationales, mais à acter le passage d'une économie de potentiel à une stratégie de puissance.

Sous le thème « **Les contrats du Congo : l'heure du choix** », les échanges du Makutano 2025 ont mis en lumière l'impératif de rupture avec le modèle de rente passif. La feuille de route, soutenue par la vision gouvernementale et l'intervention de la Première Ministre, repose notamment sur une triple exigence de prévisibilité, de lisibilité et de cohérence. Il ne s'agit plus seulement d'affirmer la souveraineté, mais de la construire à travers des choix opérationnels précis : Quels partenariats privilégier ? Quelles filières accélérer ? Comment faire des investissements extérieurs des leviers d'autonomie plutôt que de dépendance ?

Dans ce cadre, les pourparlers ont mis en lumière : la nécessité d'une gouvernance renforcée avec un plan d'action clair malgré un contexte complexe marqué par des conflits à l'Est ; la transformation du secteur minier, jusque-là dominé par l'exportation de matières premières brutes, en une industrie intégrée et à forte valeur ajoutée ; l'exploitation encore insuffisante du potentiel énergétique hydrologique colossal, notamment via le projet Inga, vecteur clé du développement durable ; enfin, la problématique de la connectivité et du transport qui freine la compétitivité notamment des zones minières les plus enclavées.

Ce rapport synthétise les principales conclusions et orientations issues de ces échanges. Il s'ouvre sur une analyse de la vision de gouvernance portée par le gouvernement, qui place la crédibilité, l'exécution et le partenariat avec le secteur privé au cœur d'une nouvelle méthode d'action publique. Il se poursuit par un examen détaillé des feuilles de route sectorielles, en exposant les réformes envisagées pour transformer la richesse minière, mobiliser le potentiel énergétique et désenclaver le territoire par des infrastructures de transport efficaces. Enfin, il explore comment ces différents chantiers s'articulent et se renforcent mutuellement, donnant corps à une approche de développement résolument intégrée, dont le projet du Couloir Vert offre une illustration tangible.

En fine, l'objectif de ce document est de présenter, de manière structurée et accessible, la substance des débats et le cadre d'action qui en découle, afin de servir de référence commune pour les décideurs et les partenaires engagés dans le développement de la RDC.

GOUVERNANCE

UNE LECTURE STRATÉGIQUE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE, DE
LA POSITION EXTERIEURE ET DES PARTENARIATS STRUCTURANTS
DE LA RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MAKUTANO
IF WE DON'T, WHO WILL ?

#MAKUTANO205

État des lieux de la gouvernance à l'épreuve des réalités complexes

La République Démocratique du Congo se trouve aujourd'hui plus qu'hier à un tournant décisif : un pays scruté, attendu, convoité, au centre d'équilibres géopolitiques majeurs, mais qui doit impérativement devenir plus prévisible, plus visible et plus cohérent. Le thème "Les contrats du Congo : l'heure du choix" s'inscrit exactement dans ce moment charnière où il ne suffit plus d'affirmer un potentiel ; mais de le convertir en puissance réelle, durable et accélérée.

Cette transformation soulève une série de questions structurantes : Où allons-nous vraiment ? Qu'allons-nous accélérer ? Qu'allons-nous arrêter ? Comment transformer un potentiel immense en puissance durable ? Comment installer une lisibilité économique qui rassure les investisseurs comme les citoyens ? Comment faire des partenariats extérieurs de véritables instruments de souveraineté, et non des facteurs de dépendance ?

Le discours de la Première Ministre, dans le volet gouvernance, apporte la réponse politique et opérationnelle à ce diagnostic. Il ne s'agit plus seulement de constater les faiblesses, mais d'exposer avec clarté la feuille de route d'un gouvernement qui évolue dans un contexte de complexité, marqué par une guerre d'agression à l'Est et des attentes socio-économiques immenses. Cette note se propose de décomposer cette vision en une stratégie cohérente, depuis le contexte opérationnel jusqu'aux projets structurants, comme le Couloir Vert, qui incarne la nouvelle approche intégrée du développement que promeut le gouvernement.

Contexte opérationnel

Durant ses dix-huit premiers mois, les gouvernements Suminwa I et II ont évolué dans un contexte qui, à lui seul, aurait pu paralyser toute action réformatrice. La Première Ministre elle-même a tenu à rappeler ce contexte pour fixer les idées sur les réalités auxquelles l'exécutif est confronté.

La contrainte sécuritaire absolue

L'agression subie par la RDC à l'Est du pays n'est pas une simple variable d'ajustement dans l'équation gouvernementale mais plutôt un facteur qui restructure l'ensemble des décisions budgétaires et économiques. Cette réalité impose des "choix très difficiles, parfois douloureux, quant à l'affectation des ressources". D'après la cheffe du gouvernement, l'État doit simultanément financer l'effort de guerre pour "assurer la défense et l'intégrité du territoire", assumer les coûts diplomatiques des processus de paix, et faire face à "l'urgence humanitaire pour venir en aide à des milliers de familles déplacées". Cet arbitrage constant entre le canon et le beurre, entre la sécurité immédiate et le développement à long terme, est la toile de fond de toutes les réformes.

L'héritage macroéconomique

Le deuxième défi contextuel est psychologique et économique. La Première Ministre a rappelé avec force un slogan qui a marqué la campagne présidentielle et l'opinion publique : "Dollar ekita". Héritier de cette situation, le gouvernement actuel a fait de la bataille pour la crédibilité du Fc un axe central de sa gouvernance économique. Il s'agit ni plus ni moins que d'une bataille pour la souveraineté monétaire, condition sine qua non d'une indépendance économique réelle.

La pression démographique et sociale face à l'impératif de l'emploi des jeunes

Enfin, le gouvernement doit composer avec une pression sociale immense, portée par une démographie galopante. Avec une population estimée à 120 millions d'habitants, dont 70% de jeunes, la question de l'emploi est, selon les mots de la Première Ministre, "la plus cruciale". Elle souligne avec réalisme que "la RDC est employeur de plus ou moins 1.200.000 postes dans la fonction publique", et que l'État est à "une saturation". Cette prise de position acte le fait que l'État-providence employeur est une illusion et que l'avenir de millions de jeunes Congolais dépend de la capacité du gouvernement à créer un environnement où le secteur privé, de la grande multinationale au petit artisan, pourra prospérer et embaucher. C'est de cette

constatation réaliste que découle la philosophie du partenariat public-privé comme colonne vertébrale du développement.

Vision du gouvernement

Face à ces défis, la vision du gouvernement est articulée autour d'idées fortes qui rompent avec les pratiques du passé et tracent une voie nouvelle.

Les mines comme accélérateur, non comme fin en soi

La Première Ministre a opéré un glissement sémantique en présentant les mines comme un "accélérateur de notre développement" plutôt que la seule richesse du pays. Cette nuance capitale signifie que les minerais stratégiques (cuivre, cobalt, lithium, etc.) ne doivent plus être simplement exportés pour générer des rentes, mais doivent servir de levier pour déclencher un processus industriel plus large. L'objectif n'est pas d'interdire brutalement l'exportation de matières brutes, mais d'insister sur "un processus qui va permettre d'ajouter de la valeur aux minerais".

La diversification comme garantie de souveraineté et de stabilité

Elle s'inscrit dans une vision plus large de diversification de l'économie. La cheffe du gouvernement est catégorique : "si nous voulons assurer la stabilité de notre cadre macroéconomique, il faut que demain nous puissions produire localement ce que nous importons aujourd'hui." Elle identifie clairement le lien de cause à effet entre la dépendance aux importations de biens de première nécessité et la fragilité de la balance commerciale et du Franc congolais. La diversification est par ricochet une question de souveraineté économique. Elle passe par l'agriculture, comme l'illustre l'exemple du maïs où des actions ciblées ont permis d'éviter une crise récurrente, et par le développement d'industries de transformation. Cette diversification s'accompagne d'une diversification géopolitique des partenariats. La RDC se déclare "ouverte à continuer les partenariats qu'il s'agisse de l'Asie et de la Chine, tout en réengageant le dialogue avec les États-Unis, l'Europe et tout autre partenaire désireux de contribuer à son développement". La cheffe du gouvernement a relevé que le critère n'est plus

l'origine du partenaire, mais l'alignement sur "la même vision, la même trajectoire" centrée sur le bien-être de la population congolaise.

Le partenariat public-privé (PPP) comme philosophie de l'action publique

Le PPP est peut-être le changement de paradigme le plus important réside dans la place accordée au secteur privé. La Première Ministre a affirmé sans ambages : "Les emplois vont être créés par le secteur privé. Mais pour ça, nous devons travailler dans un partenariat." Le rôle de l'État se redéfinit dès lors : il ne doit plus agir comme un opérateur économique omniprésent, mais plutôt comme un régulateur et un facilitateur. Par ricochet, sa mission est triple : premièrement, mettre en œuvre des réformes pour créer "un climat d'affaire calme" ; deuxièmement, offrir "un certain nombre d'incentive" (incitations) pour permettre aux entreprises de fonctionner correctement ; et troisièmement, "l'obligation de mettre en place des infrastructures" (routières, aériennes, énergétiques, etc.) qui sont le socle de toute activité économique. La loi sur les PPP est ainsi présentée comme l'outil privilégié pour concrétiser cette collaboration "gagnant-gagnant".

La recherche de la crédibilité par l'exécution et la transparence

Enfin, la vision du gouvernement est portée par une quête obsessionnelle de crédibilité. La Première Ministre insiste sur le fait qu'il "ne suffit pas de signer des accords ou des Mémorandums d'Entente (M.O.U) mais il faut vraiment passer dans l'exécution et la mise en œuvre." Cette crédibilité se construit donc par la "transparence, la redevabilité et la performance".

Axes de réformes stratégiques

Cette vision se décline en un ensemble cohérent et détaillé de réformes et de mécanismes de pilotage.

Axe I. Souveraineté macroéconomique & stabilité

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Stabilisation et appréciation du Franc Congolais (Fc)	Affirmer la souveraineté monétaire, reconstruire la confiance interne et préparer une dédollarisation graduelle.	Justification : La stabilisation du Fc est un marqueur de crédibilité internationale et un impératif de souveraineté. Elle bénéficie en priorité à la majorité de la population qui vit en Fc, et non à la minorité dollarisée.	Résultat acquis : Stabilisation pendant un an puis appréciation face au dollar. Suivi : Pilotage hebdomadaire au Comité de Conjoncture Économique.
Rationalisation des dépenses publiques et contrôle a posteriori	Maintenir la discipline budgétaire et la stabilité macroéconomique malgré les dépenses dûes aux contraintes de sécurité (guerre).	Justification : Cela permet une exécution plus rapide des dépenses tout en maintenant un garde-fou contre les détournements. Le contrôle a posteriori par l'IGF est privilégié pour fluidifier l'action gouvernementale sans sacrifier la redevabilité.	Mise en œuvre : En cours. Mécanisme : Contrôles systématiques de l'IGF et arbitrages en Comité de Conjoncture.

Axe II. Efficacité administrative & lutte contre la corruption

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Digitalisation intégrale et interconnexion des règles financières	Réduire le contact direct, éliminer les fausses déclarations et optimiser la collecte des recettes.	Mécanisme : Interconnexion des données de la DGDA (Douanes), de l'OCC (Chemins de Fer) et de l'OGEFREM (Fret Maritime). Justification : Le "cross checking" (vérification croisée) des données permettra de détecter automatiquement les incohérences et les fraudes (ex: un investisseur avec une exonération qui ferait une fausse déclaration). Cela pourra réduire les opportunités de corruption et améliorera la transparence.	Mise en œuvre : En cours de déploiement. Objectif : Couvrir l'ensemble de la chaîne administrative.

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Généralisation de la facture normalisée pour la TVA	Rendre la TVA efficace et lutter contre la fraude.	Justification : Le gouvernement estime ne pas avoir épuisé les potentialités de la TVA. La facture normalisée, avec des caisses enregistreuses paramètres, permettra un contrôle bien plus strict et une traçabilité des transactions, rendant le système plus juste et plus rentable pour l'État.	Mise en œuvre : À partir du 1er décembre.

Axe III. Partenariat public-privé & Accès au financement

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Opérationnalisation de la loi sur les Partenariats Public-Privé (PPP)	Mobiliser l'expertise et le financement privés pour combler le déficit infrastructurel (routes, énergie, etc.).	Justification : L'État seul ne peut, à lui seul, financer les infrastructures nécessaires. Les PPP sont présentés comme un partenariat "gagnant-gagnant" pour des projets structurants. Cela permet de connecter le pays, désenclaver les producteurs et créer un marché intégré.	Mise en œuvre : La loi sur le PPP est en cours.
Traitement de la dette intérieure (4-5 milliards USD)	Restaurer la crédibilité intérieure, relancer l'économie locale en liquidant les arriérés dus aux entreprises.	Plan : Mettre en place une "ingénierie financière spéciale". Justification : Le gouvernement distingue les dettes légitimes (qui seront remboursées selon un plan bien défini) des dossiers frauduleux "montés de toute pièce" qui ne seront pas honorés.	Mise en œuvre : En cours d'analyse et de structuration.
Dialogue avec le secteur bancaire pour le financement des PME	Faciliter l'accès au crédit à des taux raisonnables pour les petites et moyennes entreprises.	Problème identifié : Le "critère de risque" de la RDC empêche les prêts à des taux attractifs. Solution recherchée : Co-construction de solutions avec les banques. La digitalisation et le mobile money sont vus comme des leviers pour bancariser l'informel et étendre l'accès au crédit.	Mécanisme : Discussions en cours entre le gouvernement, la Banque Centrale et le secteur bancaire.

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Dialogue trimestriel structuré avec la FEC	Résoudre les problèmes concrets des entreprises et améliorer le climat des affaires en temps réel.	Engagement : La Première Ministre s'est engagée à rencontrer trimestriellement la FEC pour un dialogue direct, au-delà des rencontres techniques avec les ministres. Justification : Permet d'ajuster les politiques en fonction des retours du terrain et de maintenir un climat de confiance.	Engagement acté : Annoncé lors du Makutano.

Axe IV. Diversification économique & projets structurants

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Politique énergétique intégrée	Passer d'un taux de couverture de 20% à 60% d'ici 2030.	Stratégie multi-facettes : 1. Urgence : Importation d'électricité des voisins pour combler le déficit immédiat des mines et des villes. 2. Long terme : Encouragement des promoteurs nationaux et internationaux via la loi sur la libéralisation du secteur. Soutien aux projets de micro-barrages et solaires via l'ANSER.	Mise en œuvre : Actions concomitantes sur tous les fronts.

Conclusion

Si tous les éléments précédents décrivent la mécanique de la nouvelle gouvernance, c'est dans le projet du Couloir Vert que sa philosophie et son ambition culminent. Ce projet représente l'incarnation physique de la vision du gouvernement Suminwa.

Comme l'a exposé le conseiller du Chef de l'État, Christian Kahasha, le Couloir Vert, créé en janvier 2025, est un "outil qui répond à cette préoccupation de la connexion de l'intérieur". Il dépasse les logiques sectorielles cloisonnées pour embrasser une approche holistique : il "combine conservation de la nature, développement économique, sécurité et stabilité". En cela, il est le prototype de la nouvelle manière de concevoir les politiques publiques.

Par ailleurs, c'est la matérialisation de la diversification économique. Il ne mise pas sur les mines, mais sur l'agriculture et la sylviculture, visant à créer "500 000 emplois" et à "produire et transporter entre l'Est et l'Ouest 1 million de tonnes d'aliments". Les premières réalisations sont déjà tangibles, avec la réhabilitation progressive des RN4 et RN26 et la production du "premier sac de Blé planté et transporté à Lubero et en cours de transport vers Kinshasa".

De plus, le Couloir Vert "ouvre le pays de l'intérieur". En reliant les bassins de production de l'Est aux centres de consommation de l'Ouest, il résout l'équation du désenclavement et donne corps à la vision d'une "RDC connectée" chère au duo exécutif. Les plantations pilotes de cacao et de palmier à huile sont conçues comme des noyaux de développement autour desquels vont graviter des industries de transformation, des services logistiques et des écosystèmes entrepreneuriaux, le tout soutenu par les investissements publics dans les routes.

En définitive, le Couloir Vert est une métaphore du nouveau contrat social que le gouvernement est en train d'écrire. Il démontre que la bonne gouvernance est le moyen le plus puissant de libérer les énergies créatrices du peuple congolais, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, pour bâtir une nation unie, prospère et souveraine. Ainsi, l'avenir de la RDC ne se joue pas

seulement dans son sous-sol, mais aussi et surtout à la surface de cette terre qu'il s'agit de rendre à nouveau fertile et connectée, pour le bien-être de toutes et de tous.

MINES

COMMENT TRANSFORMER LE POTENTIEL MINIER CONGOLAIS EN
MOTEUR REEL D'INDUSTRIALISATION ET DE SOUVERAINETÉ
ECONOMIQUE NATIONALE ?



MAKUTANO
IF WE DON'T, WHO WILL ?

#MAKUTANO205

Le secteur minier de la RD Congo se trouve à un tournant de son histoire économique. Malgré un statut de géant géologique (avec les plus grandes réserves de cuivre, cobalt, lithium, coltan, etc; minéraux essentiels à la transition énergétique), le pays demeure dans un paradoxe : l'exportation massive de richesse brute (≈90%) et la réimportation de valeur ajoutée. L'objectif de cette session #Makutano2025 était de définir le cap pour passer du potentiel à une puissance minière intégrée, synonyme de souveraineté et de prospérité collective.

Tableau des défis fondamentaux du secteur minier congolais

Les panélistes ont dressé un constat sans tabou des risques qui menacent la souveraineté et le développement du secteur minier congolais.

1. Une souveraineté logistique et énergétique encore extravertie

La RDC fait face à une forte dépendance vis-à-vis de ses voisins pour l'exportation et l'énergie.

- Dépendance logistique : Les exportations dépendent des corridors zambiens et des ports sud-africains, avec le corridor de Lobito (Angola) comme prochaine option.
- Dépendance énergétique : Une partie significative de l'électricité des mines est importée de ZESCO (Zambie) et des interconnexions angolaises.
- Vulnérabilité : Cette dépendance expose le pays à des risques géopolitiques majeurs (augmentation des tarifs, priorisation du marché voisin, révision des accords) qui menacent directement la souveraineté minière.

2. Un moteur d'exploration en panne

L'essentiel des grandes mines actuelles (Tenke, Kamo, Kibali, Deziwa, etc.) repose sur des indices géologiques identifiés à l'époque coloniale, faisant de

la production actuelle un « héritage ». L'absence de nouveau programme d'exploration majeur expose le pays à un « déclin programmé » car la richesse minière doit être constamment renouvelée, financée et découverte.

3. La crise de confiance et de gouvernance

L'adhésion sociale et la perception des congolais ne sont pas favorables. Une enquête nationale révèle que 43% des congolais ont une perception négative du secteur.

- Absence de retombées locales : Les Congolais voient les taxes et les exportations, mais pas encore la prospérité et la transformation locale. Sans adhésion sociale, le secteur devient un foyer de tensions et de méfiance.
- Faiblesse des nationaux : Le secteur est dominé à plus de 70% par des entreprises chinoises, soulevant la question de la place des Congolais (investisseurs, géologues, junior companies, champions industriels) dans leur propre secteur. La souveraineté ne peut exister si le capital, l'expertise et la transformation sont aux mains d'autres acteurs.
- Déficit de gouvernance : La question de la corruption est identifiée par le Ministre Louis Watum comme le « cancer ultime » qui annule les efforts du Gouvernement et doit être bannie pour que la RDC devienne « sérieuse ».

4. Les alertes sociales et industrielles

Deux événements récents illustrent l'urgence d'agir.

- Drame de Mulondo (Artisanat) : La perte de plus de trente creuseurs artisanaux à Mulondo rappelle la responsabilité collective de sécuriser, formaliser et protéger l'artisanat minier. Plus de deux millions de congolais (voire plus de 3 millions selon le Ministre Watum) vivent de ce secteur, qui est souvent entre les mains d'étrangers via la fraude.
- Affaire Chemaf (Industriel) : L'arrêt de production de cuivre de Chemaf, faute d'approbation d'un investisseur, menace plus de 3 000 emplois et la crédibilité de la RDC auprès des investisseurs mondiaux.

Axes de réformes stratégiques : Le plan d'action

Le Ministre Louis Watum a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre des réformes.

Axe I. Renforcer l'autorité de l'État et la gouvernance

Action / Réforme	Objectif spécifique	Détails et justification
Numérisation et traçabilité	Réduire l'impact de la corruption et assurer la conformité des flux	Digitaliser l'ensemble de la chaîne (récolte, recettes, dépenses) et dématérialiser la liasse documentaire sur la traçabilité pour lutter contre l'hypocrisie internationale sur la provenance des minerais.
Lutte contre le travail forcé	Garantir l'éligibilité du cobalt ainsi que des autres minerais congolais sur les marchés internationaux	Le gouvernement compte maintenir une collaboration continue avec les partenaires internationaux et assurer une adhésion stricte aux standards ESG.
Assainissement des prélevements fiscaux	Rationaliser les taxes et prélèvements en dehors du guichet unique	Mettre fin à la multiplicité des guichets uniques (jusqu'à 5 pour une exportation) et aux prélèvements excessifs qui se font hors du cadre légal. Le ministre des Finances lui-même a reconnu la nécessité de cette rationalisation.
Modélisation et prévision des recettes minières	Mettre fin à la « navigation à vue » et assurer une transparence et une prévisibilité fiables des recettes générées par le secteur.	Une réforme avancée est en cours visant à modéliser les recettes financières du secteur pour que le gouvernement puisse prévoir avec précision ce que le secteur génère réellement. Pour y parvenir, l'État a sélectionné 11 projets miniers pilotes pour une modélisation basée sur les études de faisabilité, les rapports annuels et les états financiers. Ce processus a révélé une faiblesse majeure : la qualité des données transmises est souvent incorrecte ou partielle. Un travail colossal est donc requis au niveau des administrations et des opérateurs miniers pour garantir la transmission de données en temps réel et mettre fin aux pratiques de <i>creative accounting</i> . À terme, ce modèle sera rendu public pour assurer une transparence totale sur les projections financières du secteur.

Action / Réforme	Objectif spécifique	Détails et justification
Pacte de responsabilité tripartite (Droits & Obligations)	Instaurer une culture de la redevabilité et de la performance en clarifiant les droits et devoirs de l'État, des opérateurs et des communautés locales.	Renforcer la tripartite État - Opérateurs miniers - Sociétés civiles/Communautés locales pour garantir que chaque acteur comprend et respecte ses devoirs : l'État doit impérativement garantir la paix, la sécurité, la stabilité fiscale et l'application stricte des lois (y compris la lutte contre la corruption) tout en apportant les infrastructures nécessaires au développement industriel ; les Opérateurs miniers sont tenus, en plus d'injecter des capitaux et de la technologie, de conduire leurs affaires en toute transparence, dans le respect strict des lois nationales, et d'assurer le transfert effectif de connaissances ; tandis que les sociétés civiles/communautés locales, bénéficiaires des retombées, ont le devoir de faire preuve de redevabilité sur l'usage des fonds et de s'approprier les projets de développement
Encadrement et taxation des sous-produits miniers non déclarés	Mettre fin à la sous-déclaration des exportations et récupérer un manque à gagner fiscal estimé à 10 milliards USD par an	Le Centre d'Expertise, d'Évaluation et de Certification (CEEC) a révélé une fraude : les opérateurs miniers ne déclarent que le cuivre et le cobalt, oubliant les sous-produits également exportés. Le manque à gagner fiscal pour le gouvernement est estimé à 10 milliards de dollars par an. L'installation du laboratoire du CEEC permet de détecter ces minéraux non déclarés, tel que l'Osmium.
Clarification et régulation du marché de la mitraille ferreuse	Mettre fin au caractère opportuniste et au flou réglementaire dans la gestion de la mitraille ferreuse et maximiser les richesses générées par ce segment pour les sous-traitants	Il existe un flou du point de vue de la régulation et d'une stratégie coordonnée concernant la sous-traitance pour les mitrailles ferreuses (débris métalliques) issues des anciens sites miniers. Ce manque de cadre légal favorise un caractère opportuniste où l'information n'est pas partagée, et où les attributions de sites se font de manière opaque. Le gouvernement reconnaît cette faiblesse et s'engage à y mettre de l'ordre afin de générer plus de richesses à partir de ces actifs jusqu'ici sous-gérés.
Renforcement de l'obligation d'assurance locale et couverture des artisans miniers	Faire respecter l'obligation légale d'assurance locale par les compagnies minières et mettre en place une couverture sociale adaptée pour les artisans miniers	Le Ministère des Mines s'apprête à discuter avec la Chambre des Mines pour discuter des compagnies minières qui contreviennent à la loi en continuant de s'assurer à l'étranger. Cette démarche vise à renforcer la souveraineté économique et à s'assurer que les capitaux liés à l'assurance restent dans le pays. De plus, le gouvernement, via le SAEMAPE, se déclare ouvert aux propositions des assureurs concernant la mise en place de solutions d'assurance pour les artisans miniers. Cette initiative est cruciale pour la sécurisation sociale des creuseurs et la formalisation du secteur.
Sécurisation des sites miniers	Mettre fin à l'invasion des concessions minières par des militaires, étrangers et creuseurs artisanaux	Des actions coordonnées entre le ministère de Mines; de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières ainsi que le ministère de la défense nationale et des anciens combattants seront validées quant à cette effet.

Axe II. Promouvoir la transformation et la souveraineté économique

Action / Réforme	Objectif Spécifique	Détails et Justification
Transformation locale	Capturer davantage de valeur (actuellement moins de 7% selon le Ministre Watum) en passant de l'exportation brute à l'industrie	Développer des Zones Économiques Spéciales (ZES), comme celle de Musompo (1000 hectares), dédiées à la chaîne de batterie et offrant des avantages infrastructurelles, fiscaux, douaniers et un guichet unique (guichet unique Musompo pour tout ce qui est administratif).
Relance de l'exploration	Découvrir les prochains gisements et enrayer le déclin programmé du secteur en capitalisant sur le potentiel inexploité du pays, qui demeure à plus de 90% vierge, afin de stimuler une nouvelle vague de découvertes menées par les géologues nationaux	Le potentiel minéral du pays est largement sous-estimé et inexploré : tout ce qui est actuellement discuté et exploité représente moins de 10% de la dotation totale du pays. Les 90% restants sont vierges comme au premier jour. Cette réalité crée un appel fort à l'action pour les géologues congolais : Cet objectif doit être soutenu par le financement des géologues congolais avec du capital d'amorçage (seed capital) pour créer des « junior exploration companies ». Valoriser l'expertise des fils et filles du pays qui connaissent le mieux leur géologie.
Accès au capital pour les congolais	Permettre aux congolais de devenir actionnaires dans les grands projets miniers	Pour découvrir de nouvelles mines de classe mondiale, le Ministère des Mines est en discussion avec le DG du CAMI (Cadastre Minier) pour identifier des permis récupérés qui seront octroyés à des Congolais organisés en structure. Ces entreprises seront pré-financées par des fonds d'amorçage (seed capital) pour pouvoir avancer dans l'exploration. Concernant le projet XCALIBUR (dont la première phase est terminée), une deuxième phase est en revue et devrait bientôt commencer, couvrant une deuxième zone du territoire national. XCALIBUR a pour mission la définition de formations géologiques à explorer.
Loi sur le Contenu Local (Local Content)	Renforcer la place des Congolais dans tous les domaines du secteur et favoriser l'émergence de champions nationaux.	Déplacer le débat de la sous-traitance vers le venture capitalism. Les Congolais ont la maturité technique et commerciale pour devenir des patrons d'entreprises.
		Le gouvernement a rédigé une Loi sur le Contenu Local, qui est une action clé pour la souveraineté économique. Ce texte a déjà été approuvé par la Commission des lois et par le gouvernement. Après un dernier « toilettage », la loi sera transmise au Parlement pour discussion et approbation finale. Cette législation est conçue pour donner la préférence aux nationaux dans l'ensemble des domaines et activités liés au secteur minier, déplaçant ainsi le débat de la simple sous-traitance vers une réelle appropriation du capital et de l'expertise par les Congolais.

Action / Réforme	Objectif Spécifique	Détails et Justification
Rôle de la Gécamines (Patrimoine)	Valoriser le patrimoine minéral de la Gécamines et de toutes les para-étatiques	Malgré les difficultés financières, la Gécamines, la MIBA, Sokimo et autres restent des partenaires excellents pour les investisseurs grâce à leurs expertise historique de l'environnement et leurs potentiels de Brownfield upside. Une réflexion est ouverte pour l'IPO ou l'ouverture du capital de ces JV.
Lancement d'un projet sidérurgique intégré et structurant dans la Grande Orientale	Faire de la sidérurgie la clé de voûte de l'industrialisation nationale	<p>Le gouvernement prévoit d'annoncer un projet de fer dans la Grande Orientale, où se trouvent environ 20 milliards de tonnes de minerai de fer. Ce projet, nécessitant plus de 50 milliards de dollars de financement (des partenaires sont prêts), est le fondement de l'autosuffisance industrielle de la RDC :</p> <ul style="list-style-type: none"> Industrialisation par l'acier : Du simple clou aux machines agricoles, en passant par les rails et les grands ouvrages, tout part de l'acier. Le projet utilisera les ressources locales, comme le gaz réducteur du Lac Kivu, acheminer via gazoduc, pour produire des éponges de fer et de l'acier. Intégration logistique et économique : La production massive d'acier permettra de financer et de construire une dorsale ferroviaire reliant la Grande Orientale à Banana, réunissant ainsi le pays et résolvant le déficit logistique. Développement énergétique et ZES : Le projet sera accompagné par la création de Zones Économiques Spéciales (ZES) et de nouvelles centrales hydroélectriques, telle que Wanie Rukula (2000 MW), pour soutenir l'industrialisation sur le long terme.

Axe III : Sécurisation et professionnalisation de l'artisanat minier

Action / Réforme	Objectif spécifique	Détails et Justification
Formalisation et sécurisation	Protéger les vies des creuseurs et préparer une filière traçable et conforme.	Mettre en place des Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA) viables pour sortir les creuseurs des concessions industrielles (Glencore, etc.). Une première série de 64 ZEA viables a été retenue, l'objectif est d'atteindre des centaines.
Encadrement et reconversion	Donner des options viables aux jeunes, dont la majorité (15-35 ans) est dans le secteur par défaut.	Travailler avec le Ministère de la Formation Professionnelle pour offrir une passerelle de reconversion vers d'autres corps de métier.
Lutte contre la fraude et maximisation des bénéfices pour l'État	Juguler la fraude et l'exploitation illégale qui met l'artisanat dans les mains d'étrangers.	Mettre en place des mécanismes pour garantir que l'artisanat (réservé aux Congolais) profite réellement aux nationaux. L'Entreprise Générale du Cobalt (EGC) est financée et reçoit un soutien accru afin d'encadrer la commercialisation du cobalt artisanal. Pour booster son activité et permettre au pays d'en tirer profit, l'EGC s'est vu accorder notamment une part conséquente des quotas d'exportation du cobalt, s'élevant à 6,5% des quotas totaux d'exportations pour l'année 2025.
Circuit court et plaidoyer pour l'accès direct des coopératives aux acheteurs internationaux	Maximiser les revenus des creuseurs artisanaux en éliminant les intermédiaires frauduleux et sécuriser le financement communautaire.	Le gouvernement a mené un plaidoyer à Genève (le 20 novembre 2025) visant à sortir du jeu tous les intermédiaires qui maintiennent les revenus des coopératives à des "niveaux d'esclaves". L'objectif est de rapprocher directement les coopératives des acheteurs finaux internationaux (Tesla, Toshiba, Mitsubishi, etc.). Ce modèle garantira de meilleurs paiements aux creuseurs et permettra de définir un modèle de responsabilité sociétale où une partie de l'argent alimenterait une caisse communautaire. Ce fonds permettrait de financer directement des projets de développement essentiels (construction de cités, d'écoles) pour les communautés locales.

Le Ministre Louis Watum a conclu en réitérant que l'avenir de la RD Congo dépend non pas seulement de ce que le pays a sous terre, mais de ce qu'il décide d'en faire au-dessus du sol. Le cap est clair : transformer les richesses en prospérité, les minerais en industries, et le potentiel en souveraineté.

Les actions clés sont : relancer l'exploration, maîtriser l'énergie, sécuriser les actifs stratégiques, protéger l'artisanat, renforcer le cadre d'investissement, et surtout, redonner aux Congolais leur place dans leur propre secteur.

ENERGIE

LA RDC A LES MOYENS DE DEVENIR UN EXPORTATEUR RÉGIONAL
D'ÉNERGIE ET UN MOTEUR INDUSTRIEL POUR L'AFRIQUE



MAKUTANO
IF WE DON'T, WHO WILL ?

#MAKUTANO205

La session de discussion « Toujours connectés sur le rêve d'Inga... ou enfin connectés à la réalité ? », organisée par le réseau Makutano et tenue en présence de Son Excellence Monsieur Aimé Molendo, Ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité, est intervenue à un moment charnière pour l'avenir énergétique et hydraulique de la République démocratique du Congo (RDC). L'objectif était de réunir acteurs publics et privés pour transformer le potentiel énergétique exceptionnel du pays en un véritable moteur de développement et de souveraineté.

Avec ses 44 000 MW exploitables rien que dans la zone d'Inga et un total de 100 000 MW à l'échelle nationale, la RDC a la capacité de s'imposer comme un acteur majeur de l'énergie en Afrique et dans le monde. Ce potentiel représente non seulement une opportunité d'accès à l'électricité pour des dizaines de millions de ménages et des centaines de milliers de PME, mais aussi un moyen de faire de l'énergie et de l'eau des leviers concrets de progrès économique et social, dépassant ainsi le stade de la simple promesse politique.

Toutefois, la session a mis en lumière les principaux obstacles à la réalisation de cette vision :

- Un cadre fiscal peu incitatif.
- Des procédures d'octroi de licences lourdes et lentes.
- Le besoin urgent de renforcer la régulation et la bancabilité des projets.

Ces défis freinent considérablement le cycle de vie des projets, pouvant les ralentir jusqu'à 60 % de leur conception à leur mise en œuvre, et limitent l'impact réel de la législation énergétique pourtant moderne, promulguée en 2014.

Malgré ces contraintes, des signaux positifs existent, témoignant d'une dynamique nouvelle : l'arrivée de nouveaux acteurs dans la production, le transport et la distribution d'énergie, ainsi que l'existence d'une législation progressive. Ces avancées posent les fondations nécessaires pour que la RDC utilise enfin son potentiel hydraulique comme un moteur de

développement et de stabilité, notamment dans l'Est du pays, où l'électricité est un facteur clé de sécurité et de progrès socio-économique.

En conclusion, au-delà de la simple réflexion sur les obstacles, cette session a été un appel à l'action concrète. L'ambition est claire : ériger l'énergie et l'eau en leviers tangibles de souveraineté et de prospérité, garantissant un développement durable et inclusif pour les générations futures.

Etat des lieux du secteur de l'énergie et de l'eau en RD Congo

Cadre de concertation inédit

Pour la première fois, les acteurs essentiels du secteur énergétique (SNEL, ADPI, REGIDESO, ARE, ANSER et l'UCM) se sont réunis dans un cadre de concertation collectif et transparent. Le Ministre a souligné que cette approche favorise une meilleure redevabilité et une compréhension partagée des enjeux et responsabilités, marquant une étape significative dans la gouvernance du secteur.

Progrès dans l'accès à l'électricité et défis persistants

Le taux de desserte électrique est passé de 9 % à 21,5 % en cinq ans, soit une progression remarquable. Cependant, moins d'un Congolais sur cinq bénéficie encore de l'électricité, et la situation reste critique dans les zones rurales, qui représentent 80 % du territoire. Près de 78 000 villages doivent encore être électrifiés, ce qui illustre l'ampleur du défi.

Accélération de l'électrification rurale et initiatives locales

Le gouvernement a lancé un programme financé sur fonds propres, avec 26 ouvrages déjà achevés dans plusieurs provinces, permettant d'alimenter environ un million de personnes avant la fin de l'année. Une initiative présidentielle prévoit également la création d'une usine locale de panneaux solaires, batteries et compteurs, afin de réduire les coûts, multiplier les centrales solaires et renforcer l'autonomie technologique du pays.

Réforme du réseau et assainissement à Kinshasa

Un vaste programme d'assainissement du réseau électrique à Kinshasa est en cours, visant à éliminer les « poches noires » et à alimenter près de 400 000 ménages – soit quatre millions de personnes – dans les prochains mois. La réforme de la SNEL est jugée nécessaire, notamment pour réduire les pertes techniques et commerciales et renforcer la fiabilité du réseau. Le développement des infrastructures de transport haute tension est également prioritaire pour assurer la stabilité du système et soutenir l'expansion de la production locale.

Déficit énergétique du secteur minier et stratégies à venir

Le secteur minier, moteur de l'économie nationale et générateur de 65 % des recettes de l'État, fait face à un déficit énergétique de 2 000 MW. Les projets en cours devraient récupérer 800 à 900 MW, mais la croissance future du secteur pourrait recréer un déficit similaire d'ici 2030. Pour y répondre, le gouvernement prévoit une importation temporaire d'électricité et une stratégie durable, incluant la construction de nouvelles lignes de transport et de centrales, en partenariat avec des sociétés congolaises, afin de couvrir durablement les besoins industriels et ruraux.

Les défis fondamentaux du secteur énergie - eau en RDC

Malgré son potentiel énergétique colossal, la République Démocratique du Congo (RDC) fait face à des défis majeurs qui entravent la transformation de l'énergie et de l'eau en véritables moteurs de développement, de croissance et de souveraineté nationale. Une compréhension claire de ces obstacles structurels et opérationnels est essentielle.

Défis d'accès et de couverture

Moins d'un Congolais sur cinq est électrifié en milieu urbain, et ce taux est encore plus bas dans les zones rurales, qui constituent 80 % du territoire. L'électrification de 78 000 villages représente un défi socio-économique et

territorial immense. Le réseau national souffre de pertes importantes, notamment dans les zones urbaines et industrielles. Cette inefficacité réduit le retour sur investissement et compromet la fiabilité de la desserte pour les ménages et les entreprises. L'industrie, particulièrement le secteur minier, exige 2 000 MW, mais seulement 800 à 900 MW sont actuellement disponibles. Le recours à l'importation d'électricité pour combler ce manque n'est qu'une solution temporaire et onéreuse.

Défis de planification et de financement

La réalisation des grands ouvrages et l'électrification rurale nécessitent une coordination rigoureuse, un suivi efficace et une mobilisation de fonds conséquente. Les complexités administratives et la lenteur des procédures freinent considérablement la mise en œuvre. Le développement des infrastructures (centrales, lignes de transport) exige d'importants capitaux publics et privés. La capacité des projets à attirer les investisseurs (bancabilité) reste un obstacle majeur à la pérennité des initiatives.

Défis de gouvernance et d'autonomie

Des réformes sont impératives au sein des entreprises publiques comme la SNEL et l'ANSER pour réduire les pertes, optimiser la distribution et garantir la transparence. Une gouvernance forte est la clé pour traduire les investissements en résultats tangibles. Le pays est fortement dépendant des importations pour les équipements cruciaux (panneaux solaires, batteries, compteurs). Le projet de création d'une usine nationale est un pas vers une plus grande autonomie, la réduction des coûts et l'accroissement de la production à grande échelle.

Enjeux stratégiques principaux

L'exploitation optimale des 100 000 MW de potentiel hydraulique (Inga et autres sites) demeure le défi stratégique fondamental. Atteindre cet objectif est crucial pour que l'énergie devienne un levier concret de développement, de souveraineté, de stabilité et de croissance socio-économique sur l'ensemble du territoire.

Axes de réformes stratégique : Le plan d'action

La session du Makutano 2025 sur l'énergie a identifié plusieurs axes de réformes prioritaires pour transformer les défis énergie-eau en opportunités de développement concret et souverain en RDC, en s'appuyant sur les engagements du Ministre Aimé Molendo et les échanges public-privé. Ces axes visent un triplement de la desserte électrique d'ici 2030, une tarification viable et une coordination renforcée.

Axe I : Cartographie nationale et mix énergétique accéléré

Action/Réforme	Objectif spécifique	Détails & justification
Finalisation de la cartographie hydro-photovoltaïque intégrée à la carte minière	Identifier et classer les 500 à 600 sites hydroélectriques et solaires exploitables ; Favoriser l'autoproduction minière avec injection des surplus vers les communautés, notamment les 78 000 villages à électrifier.	L'État financera les études préliminaires afin de créer une base technique fiable. Les projets seront portés par des SPV ou des PPP, garantissant une exécution rapide et une sécurisation financière. Cette cartographie deviendra l'outil principal pour combler le gap énergétique minier de 2 000 MW , crucial puisqu'il concerne un secteur générant 65 % des recettes de l'État . L'approche permet de privilégier les projets courts (150 MW, 120 MW) réalisables en cinq à six ans, en évitant la dépendance excessive aux importations d'énergie, souvent coûteuses et incertaines.
Déploiement d'un mix énergétique équilibré : Inga III, micro-barrages, solaire, thermique et importations contrôlées (< 20-30 %)	Relancer les projets du Grand Katende, Kakobola, Tshopo 2 tout en préparant la phase 1 d'Inga III (11 050 MW); Assurer la continuité énergétique en attendant Inga (8 à 9 ans)	Les études de faisabilité et réparations urgentes s'enchaînent ; l'approche mixte couvre les besoins immédiats (ménages/industrie) en attendant Inga (8-9 ans). Importations limitées à 20-30 %.
Autoproduction encadrée des industries minières + obligation de cession de surplus aux communautés	Réduire la pression sur la SNEL et accélérer l'électrification rurale.	Déjà pratiquée dans le secteur (solaire, thermique, hybridation), l'autoproduction devient un levier structuré : les miniers injectent leurs surplus vers les villages situés dans leurs zones d'influence.

Axe II : Réforme tarifaire & viabilité économique

Action/Réforme	Objectif spécifique	Détails & justification
Libéralisation progressive de la tarification de l'eau (plan d'urgence sur 6 mois)	Rééquilibrer les tarifs (actuellement 0,25 USD/m ³ pour un coût réel de 1,15 USD/m ³) ; Garantir une distribution d'eau 24h/24, notamment dans les villes en crise comme Mbuji-Mayi	Une note sera soumise au Conseil des ministres pour réviser les tarifs et financer la maintenance, les groupes électrogènes et les opérations.
Défiscalisation des intrants énergétiques et contrats de performance État-SNEL	Tripler la production électrique en cinq ans ; Assainir la dette publique envers la SNEL (40 % des revenus non recouvrés)	Plus de 60 taxes pénalisent aujourd'hui les opérateurs : leur réduction ciblée permettra d'améliorer la bancabilité des projets. Les kits solaires du Fonds Winda seront généralisés pour améliorer l'accès décentralisé. Les contrats de performance imposeront des résultats mesurables à la SNEL et libéreront la capacité d'investissement malgré les pertes au niveau de la distribution.
Création d'un Fonds d'équilibre tarifaire pour éviter que les hausses ne pénalisent ménages et PME	Couvrir temporairement l'écart tarifaire pendant la réforme	Inspiré des pratiques ARE/UCM ; déjà évoqué par les bailleurs ; indispensable pour rendre la réforme socialement soutenable tout en finançant les régies.

Axe III : Gouvernance et coordination institutionnelle

Action/Réforme	Objectif spécifique	Détails & justification
Création d'une Delivery Unit multisectorielle sous décret de la Primature	Réduire les délais de licences, qui représentent 40 à 60 % du temps total des projets ; Garantir la mise en service rapide des infrastructures en souffrance, comme Tshiboka (10 MW)	Cette unité coordonnera les ministères, provinces, SNEL, Régie des eaux, ARE, ARSP, FPI et UCM. Elle mettra fin aux duplications, sécurisera les concessions et suivra l'exécution des projets prioritaires. Après Makutano, des comités trimestriels de revue permettront d'assurer la continuité.
Institutionnalisation des gouverneurs comme "champions de l'énergie" et vulgarisation des rôles des régulateurs	Développer un leadership local fort pour accélérer les projets ; Garantir la transparence des contrats d'importation et de distribution.	Alignée au Programme de Développement Local des 145 territoires, cette réforme corrige les échecs de gouvernance passés. Elle renforce la sécurité juridique, élément déterminant pour attirer les investisseurs. La vulgarisation du cadre de l'ARE clarifiera les obligations contractuelles, notamment sur les importations (ex. avec l'Angola).
Standardisation des concessions provinciales pour éliminer les conflits de compétence	Rétablissement la confiance entre provinces, bailleurs et opérateurs	Beaucoup de projets échouent à cause de chevauchements ou de décisions contradictoires ; l'harmonisation juridique est indispensable (exemple cité : concessions doublons, projets bloqués).

Axe IV : Projets immédiats et autonomie eau-énergie

Action/Réforme	Objectif spécifique	Détails & justification
Relance des projets urgents : Tshiboka, stations solaires et ouvrages provinciaux	Rétablissement eau et électricité 24h/24 dans les villes en pénurie ; Finaliser les 26 ouvrages provinciaux visant 1 million de bénéficiaires d'ici fin 2025	Tshiboka, déjà finalisé à 90 %, sera repris avec l'appui du FPI et d'une nouvelle équipe. L'Allemagne finance un parc solaire de 15 MW à Mbuji-Mayi dès janvier, essentiel pour stabiliser l'eau. Sur 75 projets non miniers en attente, une priorité sera donnée aux infrastructures existantes comme les 500 km de tuyaux installés qui ne fonctionnent pas faute d'énergie.
Assainissement massif du réseau de Kinshasa + duplication en provinces	Connecter 20 000 ménages à Kinsenso et 400 000 ménages à Kinshasa (4 millions de personnes) en 7 mois ; Produire localement équipements solaires (jusqu'à 5 centrales pour le prix d'une).	Le programme d'assainissement SNEL vise à éradiquer les "poches noires" de la capitale, et sera dupliqué dans les provinces après validation.
Construction d'une usine nationale de panneaux solaires, batteries et compteurs	Réduire de 70 % le coût des équipements importés Produire 5 centrales pour le prix d'une.	Suite à l'instruction présidentielle du 16 novembre 2025, une usine nationale sera lancée pour réduire les coûts d'importation et accélérer l'exécution des projets. Fabrication locale = industrialisation + création d'emplois + rapidité d'exécution des projets.

Axe V : Bancabilité, PPP et renforcement des compétences

Action/Réforme	Objectif spécifique	Détails & justification
Mécanismes de garanties et co-investissement pour projets énergétiques majeurs	<p>Assurer des PPA industriels à moins de 4 cents/kWh, compétitifs pour les mines ;</p> <p>Atténuer les risques off-taker liés à la solvabilité de la SNEL</p>	Une coordination renforcée énergie–mines–finances permettra de structurer les PPP pour Inga III et Sikoka (6 000 MW). Des zones économiques spéciales (Kinshasa–Atlantique) accueilleront les investisseurs, rendant exploitables les 500–600 sites hydro-solaires identifiés. Les garanties financières des banques de développement (BAD, AFC, IFC) renforceront la bancabilité.
Renforcement massif des compétences techniques nationales (ING, INTP, écoles spécialisées)	<p>Soutenir les projets énergétiques et hydrauliques sur 20 à 25 ans ;</p> <p>Rendre opérationnel l'Office des Eaux et renforcer l'Autorité de Régulation</p>	Des partenariats seront mis en place pour former des techniciens (INTP), des ingénieurs et des spécialistes de réseaux. Des bourses pour les femmes, des laboratoires hydrauliques et des écoles de maintenance accompagneront la montée en puissance des projets. Cette stratégie garantit la durabilité des infrastructures et réduit la dépendance aux compétences étrangères.
Standardisation et sécurisation des PPA pour attirer les investisseurs indépendants	Industrialiser les PPP et multiplier les investissements privés	Les PPA actuels manquent de cohérence et créent de la frilosité chez les IPP ; une standardisation est attendue par les bailleurs (BAD, UCM). Référence directe aux difficultés SNEL (off-taker risqué)

Conclusion : L'énergie et l'eau, piliers de la souveraineté de la RD Congo

La conclusion de cette session établit une certitude : la République Démocratique du Congo (RDC) a dépassé la simple perception technique de l'énergie et de l'eau pour les ériger en leviers fondamentaux de son développement et de sa souveraineté nationale. Les progrès notables des cinq dernières années, illustrés par le doublement du taux de desserte électrique (passé de 9 % à 21,5 %), confirment que le pays s'engage dans une transformation énergétique et hydraulique concrète et mesurable, s'éloignant de la seule ambition lointaine du projet Inga.

Bien que les échanges aient mis en lumière des défis structurels persistants (déficit, infrastructures obsolètes, fragmentation de la gouvernance, interdépendance eau-électricité), ces obstacles ne sont plus des freins. Ils sont désormais considérés comme des opportunités stratégiques pour renforcer l'autonomie décisionnelle, la maîtrise des ressources nationales et la capacité de l'État à satisfaire les besoins socio-économiques de sa population. Une gestion optimisée des réseaux, l'adoption d'une tarification réaliste, l'encouragement à la production locale d'équipements solaires, et la relance de projets majeurs sont les initiatives clés qui consolident progressivement l'autonomie énergétique et hydrique du pays.

Ce consensus se traduit par une convergence de vision claire chez tous les acteurs majeurs (SNEL, ANSER, ADPI, REGIDESO, ARE, UCM, et partenaires) : assurer l'accès universel à l'eau et à l'électricité est la base du développement économique, de l'industrialisation, de l'équité territoriale et de la stabilité sociale. La stratégie est passée du théorique à l'opérationnel, comme en témoignent la construction du mix énergétique national, le programme d'électrification des 78 000 villages, la réhabilitation du réseau de Kinshasa et le déploiement de projets solaires urbains.

La RDC s'engage ainsi sur une nouvelle voie : celle qui consiste à convertir son immense potentiel hydraulique et énergétique en une véritable puissance économique. L'ambition majeure n'est plus de se focaliser uniquement sur le

rêve d'Inga, mais d'assurer durablement l'accès de chaque Congolais à une eau potable et à une énergie fiable, abordable et génératrice de prospérité. En ancrant cette dynamique, la Nation établit les fondations d'une souveraineté renforcée et d'un développement durable inclusif.

En conclusion, l'énergie et l'eau ne sont plus de simples priorités, mais les piliers structurants d'une RDC souveraine, résolument moderne et tournée vers l'avenir.

TRANSPORT

RELIER LES TERRITOIRES, FACILITER L'ACCÈS AUX TRANSPORTS ET
STIMULER LES POTENTIELS DU PAYS



MAKUTANO
IF WE DON'T, WHO WILL ?

#MAKUTANO205

Les corridors logistiques, moteurs de développement

Comme l'a si bien mentionné **Vincent Tshiongo** en introduction, l'objectif principal de l'échange est de :

- Transformer les défis logistiques en opportunités majeures de développement.
- Relier efficacement les provinces et réduire les coûts de transport sont des actions essentielles pour restaurer et consolider notre compétitivité nationale.

Il affirme qu'étant le premier pays au monde en cobalt et leader en cuivre, le géant minier congolais souffre d'un handicap logistique unique : l'enclavement du *Copper Belt* (2000-3000 km des ports), limitant structurellement notre compétitivité face à des mines concurrentes situées à moins de 200 km (le Chili ou Pérou).

Le corridor ferroviaire de Lobito est une rupture logistique majeure : 1800 km de rail continu à travers un seul pays (l'Angola), offrant ainsi la voie la plus rapide et économique pour nos exportations minières.

L'objectif est le développement humain et la cohésion du territoire. Le transport n'est que le moyen d'y parvenir : il réduit les coûts, fluidifie les échanges et rend les services essentiels accessibles, créant ainsi un cadre propice à l'investissement et à la réduction de la pauvreté. Avec les projets, les solutions et les bailleurs déjà engagés, ce forum doit transformer ces intentions en résultats concrets.

L'allocution du Ministre des Transports met en lumière plusieurs contraintes et défis rencontrés dans la mise en œuvre de la vision de développement des infrastructures et de la mobilité en République Démocratique du Congo.

Transports et infrastructures en RDC

Les freins à la révolution de la mobilité en RDC

L'ambitieux plan national de mobilité, mis en œuvre par le Ministère des Transports sous l'impulsion du Chef de l'État, vise à transformer radicalement les infrastructures de la République Démocratique du Congo. Cependant, malgré les progrès annoncés et les projets d'envergure lancés dans les secteurs aérien, routier, maritime et ferroviaire, le Ministre des Transports a clairement identifié une série de contraintes structurelles et opérationnelles qui freinent cette dynamique de développement.

Ces défis, allant du défaut de financement qui a bloqué la relance de Congo Airways, au fléau de l'incivisme routier exacerbé par le manque de forces de l'ordre, en passant par l'insécurité fluviale due aux embarcations précaires et l'occupation illégale des infrastructures routières, nécessitent des mesures urgentes. Ces contraintes complexes soulignent que le succès du plan de mobilité repose non seulement sur la construction et la réhabilitation, mais également sur la gouvernance, la discipline et le respect des normes à travers tout le territoire.

Voici une analyse détaillée des différents problèmes soulevés par le Ministre de transport, classés par secteur :

Transport aérien

Le secteur aérien, bien que prioritaire, fait face à des difficultés pour garantir sa pleine relance et son efficacité.

- Difficultés financières de Congo Airways : Le principal obstacle à la relance de Congo Airways est le manquement de la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) à sa promesse d'apporter la garantie bancaire nécessaire pour obtenir le financement auprès d'une banque locale (UBA). Cela a bloqué le décollage de la compagnie.
- Lenteur des négociations avec la Chine : Les discussions pour l'établissement de rotations entre Kinshasa, Lubumbashi et Guangzhou

avec la Chine sont ralenties par l'aéronautique civile chinoise, qui ne progresse pas aussi rapidement que souhaité par la RDC.

- Coût du secteur aérien : Le Ministre mentionne que le transport aérien est un secteur très coûteux.
 - Manque d'infrastructures pour les vols de nuit : Actuellement, la majorité des aéroports nationaux (en dehors des internationaux) ne sont pas balisés, ce qui empêche les vols et atterrissages de nuit, limitant ainsi l'opérationnalité du secteur. Le Ministre annonce que ce problème sera résolu avec l'arrivée des 350 km de câble de balisage.

Transport routier

Les contraintes majeures dans le transport routier concernent la gestion du trafic et le respect des infrastructures.

- Manque de policiers de circulation : C'est le défaut principal relevé par le Ministre, notamment dans les grandes villes comme Kinshasa et Lubumbashi. Ce manque rend difficile l'application des règles et la gestion quotidienne des embouteillages.
- Indiscipline des conducteurs et égoïsme : L'incivisme des usagers, caractérisé par le non-respect des priorités (priorité de droite) et le désir de "tout le monde veut passer", crée des blocages et aggrave les embouteillages.
- Occupation illégale des artères secondaires : Des individus installent des kiosques et des marchés sur la route (exemples : Bokassa, Kasa-Vubu, Limete), y compris sur les routes fraîchement refaites (bétonnées). Cette occupation annule l'objectif initial de ces artères, qui était de désengorger les grands boulevards.
- Dégradation des routes par les trous (nids-de-poule) : La présence de trous sur certaines artères nécessite des réparations rapides, mais l'arrivée des pluies entraîne des retards dans ces travaux.

Transport maritime et fluvial

Le secteur maritime et fluvial est confronté à des problèmes d'insécurité, de respect des normes et d'entretien des voies navigables.

- Insécurité et non-respect des normes par les embarcations en bois : Les embarcations en bois (baleinières), souvent mal construites avec du bois inappropriate et généralement non assurées, sont une source majeure de problèmes. Les propriétaires et transporteurs :
 - Ne respectent pas l'obligation d'avoir des gilets de sauvetage.
 - Excèdent la capacité/le poids autorisé.
 - Sont têtus et naviguent la nuit en toute insécurité, entraînant de nombreuses pertes de vie.
- Problème des barges de fret et des passagers clandestins : Le Ministre dénonce la pratique qui consiste à mettre des passagers (souvent non manifestés) sur les barges destinées au fret. Ces personnes tombent souvent et perdent la vie sans être déclarées. Le gouvernement vise à séparer clairement le transport de fret et le transport de passagers.
- Problèmes juridiques passés (port de Banana) : Le grand projet du port de Banana a été bloqué depuis 2017 en raison de problèmes juridiques liés aux contrats passés avec DP World, retardant sa mise en œuvre.
- Manque de financement pour le port de Maluku : La RDC attend que les finances débloquent la quote-part pour permettre à la société chargée de démarrer les travaux du port de Maluku.
- Érosion et éboulements : Des problèmes récurrents d'érosion et d'éboulement ont causé une coupure du trafic ferroviaire entre Matadi et Kinshasa (qui utilise le port de Kinshasa).

Transport ferroviaire

Bien que le Ministre insiste sur la nécessité de développer ce secteur, des contraintes spécifiques sont mentionnées :

- Érosion sur la ligne Kinshasa-N'djili : Les premières pluies ont provoqué une érosion sur la voie ferrée entre la Gare Centrale et l'aéroport de N'djili, ce qui nécessite des travaux pour rétablir la liaison.
- Spéculation foncière autour du corridor de Lobito : Pour ce projet stratégique, le Ministre a dû intervenir auprès de la Ministre des Affaires foncières pour annuler toutes les cessions de terres le long du corridor. Ce problème de spéculation menaçait le plan d'aménagement global de l'infrastructure économique qui doit se développer autour du rail.

Harmonisation des écosystèmes de mobilité

Axe I : Aérien : Modernisation et connectivité

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Air Congo : Développement de la flotte et du réseau	Relier les 26 provinces, transporter personnes et fret, faire de Kinshasa un hub international.	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat 51% pour la RDC et 49 % avec Ethiopian Airlines. 2 Boeing 737 déjà en service (taux de remplissage 80-100 %). 3 avions supplémentaires (2 ATR 72) attendus en janvier 2025 pour desservir l'intérieur (Kisangani, Kinshasa). Acquisition d'un Boeing 787 Dreamliner pour des liaisons intercontinentales (Bruxelles, Paris, Dubai). 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé (Lancement de Air Congo le 25 novembre 2024). En cours (Commandes, négociations sur fréquences régionales).
Amélioration de la sécurité et des infrastructures aéroportuaires	Atteindre la certification gold (niveau de sécurité le plus élevé) pour N'Djili. Permettre les vols de nuit dans tout le pays.	<ul style="list-style-type: none"> Construction/réhabilitation de 5 aéroports majeurs (Kananga, Mbuji-Mayi, Bunia, N'Djili, Luano). N'Djili : Aérogare de 45000 m² (accueillant A380). Balisage de tous les aéroports (commande de 350 km de câble) pour les opérations de nuit. 	Avancement rapide : Kananga/Bunia (fin mars 2025), Mbuji-Mayi (avril 2025), Luano (décembre 2026), N'Djili (décembre 2027).
Ouverture à la concurrence internationale	Faire de Kinshasa un hub international pour le fret et les passagers.	<ol style="list-style-type: none"> Négociation et autorisation de nouvelles compagnies : <ul style="list-style-type: none"> Air Tanzanie (4-5 fréquences/semaine) Emirates (vols Kinshasa-Dubaï prévus mars-avril 2025), Qatar Airways (vols commencés). Négociations avec la Chine et pour des liaisons avec les États-Unis. 	En cours (négociations et réglementations des fréquences).

Axe II : Routier : Fluidité et réglementation

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Lutte contre les embouteillages à Kinshasa/Lubumbashi	Réduire les blocages de circulation dans les deux principales villes.	<ul style="list-style-type: none"> Commande de feux de signalisation "intelligents" à capteurs pour 60 carrefours (attendu dans 3 mois). Mise en place de panneaux. Recours à l'armée (14e région militaire) pour appuyer la régulation du trafic face au manque de policiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Début de mise en oeuvre (commande des feux, intervention de l'armée). Travail ardu (problème d'indiscipline et d'occupation des routes).
Création d'une voie rapide Kinshasa-N'Djili	Permettre un accès sans interruption à l'aéroport international.	Construction d'une voie élargie, incluant des tunnels et des flyovers (ponts, dont un d'un km à Tshangu) entre le boulevard Triomphal et l'aéroport de N'Djili.	Validé par le conseil des ministres. Début des travaux prévu en janvier 2025.
Fiabilisation du permis de conduire	Assurer la reconnaissance internationale du permis de conduire congolais.	<p>Le permis est devenu un titre reconnu internationalement (équivalence demandée aux pays partenaires) et sert de preuve d'identité (utilisé par les banques).</p>	Réalisé (titre reconnu et fiable).

Axe III : Maritime/Fluvial : Sécurité et Infrastructure

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Sécurisation du transport fluvial et interdiction des baleinières en bois	Protéger les populations en garantissant des conditions de navigation sécuritaires sur le fleuve Congo.	<ul style="list-style-type: none"> Construction de péniches en tôle (capacité 250-280 passagers) par la RVF et l'ONATRA. Les 4 premières attendues fin du mois/mois prochain. Augmentation du budget pour produire plus de péniches et interdire, à terme, les baleinières en bois. 	Prochainement opérationnel (sortie des premiers bateaux imminente).
Dragage des fleuves et balisage	Assurer la navigabilité des fleuves et rivières.	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de dragues (une déjà mise à disposition de la RVF, deux autres commandées pour Kinshasa et Kalemie). Travaux de balisage réguliers. 	En cours (livraison de dragues).
Modernisation des ports de l'atlantique et de l'intérieur	Accroître la capacité et la rapidité de traitement des conteneurs (import/export).	<p>Matadi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Concessions accordées à MCTC (MSC), DP World (quai 9), Abu Dhabi ports (quai 0). L'ONATRA a refait 4 quais neufs. <p>Port de Banana :</p> <ul style="list-style-type: none"> Résolution des problèmes juridiques: travaux en cours par DP World qui devrait être opérationnel dans 2 ans (capacité initiale : 600 000 à 800 000 conteneurs). <p>Nouveaux ports secs à Kasumbalesa, Kalamba Mbiji, Dilolo, grand port à Kalemie (contrat signé avec une société chinoise).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Progrès majeurs (port de Banana en construction, Matadi en modernisation). Blocage (projet Maluku en attente de la quote-part financière de la RDC).

Axe IV: Ferroviaire : Intégration économique régionale

Action / Réforme Spécifique	Objectif Spécifique	Détails et Justification	État d'avancement / Mécanisme de suivi
Relance des Corridors nord, central et Lobito	Relier les provinces entre elles et intégrer la RDC dans les circuits économiques régionaux.	<ul style="list-style-type: none"> Corridor de Lobito : (RDC-Angola-Zambie). Objectif : Transport minier (5 jours de Tenke-Kolwezi à Lobito). Financements confirmés (700 millions d'euros de la Banque Européenne d'Investissement, 1 milliard dollars par le DFC aux Etats Unis, 500\$ millions de la Banque Mondiale). Corridor central : (RDC-Burundi-Tanzanie). Réhabilitation Kisangani-Ubundu. Corridor nord : (Zongo-Gemena-Bumba, prolongement vers Mumbéré/Ouganda). 	<ul style="list-style-type: none"> - En cours (études de faisabilité Lobito terminées, financements confirmés, appels d'offres lancés pour corridors nord et central). - Début des travaux sur le rail Kinshasa-Matadi.
Réhabilitation des lignes urbaines à Kinshasa	Alléger le trafic routier.	Réhabilitation de la ligne gare centrale-N'Djili (3 km restants à effectuer) et du tronçon gare centrale-Kintambo/Kinsuka.	En cours (travaux en cours par l'ONATRA).

Vers une transformation concertée du secteur des transports en RDC

La discussion a souligné la volonté stratégique de la RDC, portée par le Vice-Premier Ministre, d'utiliser les infrastructures notamment le corridor de Lobito et le rail interne comme levier d'une transformation économique profonde, visant la valorisation des produits locaux et l'augmentation du PIB. Cette ambition repose sur un modèle de Partenariat Public-Privé (PPP) et s'accompagne d'un appel pressant au financement souverain, exhortant les banques et les assurances locales à prendre des risques pour capter le potentiel de financement interne (estimé à 700 millions de dollars pour les assurances) et réduire la dépendance extérieure.

Cependant, les acteurs financiers et les opérateurs ont rappelé les défis majeurs : le besoin impératif de clarté et de documentation (études de faisabilité pour Metrokin) pour rendre les projets "bancables", la nécessité de garanties pour la soutenabilité des investissements, et la résolution des

obstacles réglementaires et opérationnels (monopole de l'ONATRA, longs délais de transport Matadi-Kinshasa).

En réponse, l'État s'engage dans des réformes courageuses:

- Lutte contre le monopole, renforcement du contrôle technique lié à l'assurance obligatoire, et projets logistiques (ports secs, renforcement du rail)
- Pour sécuriser le secteur et assurer le contenu local. Le succès de cette transformation dépend de la capacité du gouvernement à matérialiser rapidement ces réformes et à générer la confiance nécessaire pour une action concertée entre l'État, les opérateurs et les financiers.



CONCLUSION

Les échanges du forum Makutano 2025 ont fait émerger une vision à la fois lucide et exigeante pour la République Démocratique du Congo. La République Démocratique du Congo ne pourra transformer son potentiel en prospérité durable qu'en agissant simultanément sur plusieurs leviers interdépendants, dont la coordination devient la nouvelle règle de gouvernance. Le diagnostic est sans appel ; la richesse du sous-sol et le potentiel énergétique ne se traduiront en prospérité partagée que s'ils sont soutenus par une gouvernance crédible et connectés par des infrastructures efficaces.

Ainsi, la transformation du potentiel national en puissance économique durable nécessitera d'agir de manière synchronisée sur quatre leviers interdépendants, dont la coordination constitue la nouvelle règle de gouvernance. La refondation de la gouvernance apparaît comme le socle de cette démarche. Elle passe par la consolidation de la discipline macro-budgétaire, la modernisation numérique de l'administration, l'assainissement du climat des affaires et l'instauration d'un État davantage tourné vers le service et le contrôle de résultats. Cette gouvernance renouvelée est la condition nécessaire pour mener à bien les réformes sectorielles ambitieuses.

Dans le domaine minier, l'impératif est désormais de passer d'une économie de prédation à une économie de transformation et de création de valeur intégrée. Cela exige une politique industrielle volontariste, centrée sur le développement de chaînes de valeur locales, la formalisation et la sécurisation de l'artisanat minier, et la valorisation stratégique du patrimoine minier de l'État. Pour l'énergie, la priorité est de concrétiser le potentiel national à travers une approche pragmatique et diversifiée, combinant la

relance des grands projets structurants, le développement accéléré des énergies renouvelables décentralisées et la mise en place d'un cadre réglementaire et tarifaire incitatif pour les investisseurs privés.

Le volet transport et connectivité doit quant à lui être traité comme un levier stratégique de désenclavement et d'intégration économique. L'accent doit être mis sur la réalisation de corridors logistiques performants, la réhabilitation et l'interconnexion des réseaux de transport nationaux, et la modernisation des plateformes portuaires et logistiques. La réussite de cette ambition intégrée est conditionnée par la capacité à mobiliser des financements conséquents, principalement via des partenariats public-privé bien structurés, et à instaurer une coordination efficace entre les multiples acteurs institutionnels concernés.

En définitive, les discussions du Makutano 2025 ont validé une feuille de route complète et cohérente. La phase de diagnostic et de conception stratégique est désormais achevée. Le défi qui se pose à l'État congolais, au secteur privé et à l'ensemble des parties prenantes est celui de la mise en œuvre. Ce passage à l'acte exigera une volonté politique constante, une discipline collective dans l'exécution, et un suivi rigoureux des engagements pris.

ANNEXES

Liens des Talks du #Makutano2025

1. **Gouvernance** : [Lien](#)
2. **Mines** : [Lien](#)
3. **Energie** : [Lien](#)
4. **Transport** : [Lien](#)

Makutano Network
27, Avenue Comité urbain
Kinshasa / Gombe
+243 82 57 26 552



Sponsors MAKUTANO 2025



PRIMATURE



MINISTÈRE
DES MINES



MINISTÈRE DES
RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET ÉLECTRICITÉ



MINISTÈRE DES TRANSPORTS,
VOIES DE COMMUNICATION
ET DÉSENCLAVEMENT

SOFIBANQUE
S.A.

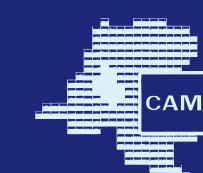


MAYFAIR
INSURANCE

ARSP
AUTORITE DE REGULATION DE LA
SOUSTRANCE DANS LE SECTEUR PRIVE

GECAMINES S.A.

FEC
Fédération des
Entreprises du Congo



ANAPI
Agence Nationale pour la
Promotion des Investissements



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS



VISA



IMMOROSE



CMCT TCG
THE COMMUNICATION GROUP

New
AGB
FORUM

GR
FORUM
FOUNDATION

b
CONGO
BUSINESS
OFFICE

CENTRE
Hospitalier
Nganda

TV 5
MONDE

brussels
AIRLINES



INN
INNOCENCE
CONSULTING

BACKSTAGE
by NUMERIC
SYSTEM

FONAREV
Fonds National des Réparations des Victimes de violences sexuelles liées aux
conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité

